

Financer votre séjour

L'université de Californie prend en charge les frais d'inscription. L'étudiant prend en charge les frais de voyage, les frais d'assurance médicale (assurance médicale obligatoire), les **frais d'hébergement/nourriture/dépenses personnelles** (de 2 000 à 2 650 € par mois). Les étudiants peuvent postuler aux bourses [« Aquimob »](#).

Attestation financière : au moment de compléter le dossier de candidature de l'Université de Californie, les étudiants doivent fournir une attestation bancaire indiquant qu'ils disposent sur un compte personnel ou familial (ou sur plusieurs comptes) de la somme nécessaire à leur séjour en Californie :

- * pour le séjour d'études : de 20 000€ à 26 000€ (montant variable selon les campus)
- * pour la session d'été : de 5 000€ à 7 000€ (sous réserve de modification) Non ouvert en 2023-24